CONVENTION DE MINI-STAGE

académie Créteil	Cette convention définit les relations du collège et/ou du lycée:		
	Adresse:		
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE	Représenté par :		
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE	Avec le lycée Camille Claudel à Vitry-sur-Seine, représenté par B. IANNUZZI, Proviseure.		
Elica - Spills - Australia Elivarioù Pearcott	Cette convention concerne l'élève :		
Lycée Camille CLAUDEL	NOM:	Prénom:	Classe :
4 rue des carrières 94400 Vitry sur Seine	Nom du professeur responsable : Email :		
RNE: 0940145X	Le mini stage permet à des élèves de 3ème e professionnel C. Claudel.	t/ou de 2° de découvrir les format	tions proposées par le lycé
Affaire suivie par B. IANNUZZI Proviseurel	Article 1: Durant le stage, l'élève accueilli s'engage à respecter les horaires imposés par le règlement intérieur.		
	Article 2 : L'établissement d'origine prévoit toutes les dispositions d'assurance concernant les élèves qu'il envoie en mini-stage.		
Téléphone +33 (1) 47 18 16 60 Télécopie +33 (1) 46 80 83 48	Article 3 : Ce mini-stage ne peut se dérouler qu'avec l'accord des familles, qui devront co-signer la présente convention.		
Courriel ce.0940145x@ac-creteil.fr	Cochez les choix de l'élève parmi les formations présentées.		
	BAC. PRO. MMV (Métiers de la mode et du Vêtement)		
	BAC.PRO. Métiers de la Relation Clients (Métiers du Commerce, de la Vente, et de l'accueil)		
	CAP 2 ans Métiers de la mode option: Vêtement flou		
	CAP 1 an EPC (Equipier Polyvalent du Commerce)		
	Complété par le Lycée C. Claudel.		
	Date du stage:	Horaires:	
	Tuteur:	Salle:	
	Principal(e) et/ou Proviseur(e) (date et signature)	Proviseure B. IANNUZZI (date et signature)	

Représentant légal de l'élève (date et signature)